



LE NUMÉRIQUE DANS VOTRE AGENCE COMMUNALE

La Poste met à votre disposition une tablette tactile pour accéder gratuitement à ses services en ligne et aux services publics.

A La Poste agence communale,
accéder gratuitement aux services en ligne de :
- labanquepostale.fr, lapostemobile.fr, laposte.fr,
colissimo.fr, suivi courrier colis...

ainsi qu'à d'autres sites de services publics tels que :
- servicepublic.fr, la.caf.fr, l'assurance maladie, pôle
emploi, légifrance...

Autres sites accessibles :

- site de la mairie
- le cadastre
- l'office du tourisme



Les services de La Poste



- S'informer sur un produit ou un service
- S'informer sur un bureau de poste...
- Consulter et gérer ses comptes
- Prendre rendez-vous avec un conseiller de La Banque Postale...
- Ouvrir une ligne mobile (avec ou sans mobile)
- Gérer votre offre si vous êtes déjà client (suivi consommation, factures...)
- Suivre l'acheminement d'un colis ou d'un courrier...

Les services publics



- Accéder aux actualités de la commune
- Connaître les offres touristiques de la région
- S'informer sur les services publics
- Faire ses démarches administratives
- S'informer sur les aides disponibles : enfance, logement, solidarité...
- S'inscrire à pôle emploi
- Payer ses amendes
- Consulter le cadastre